

**Ministry of Education**

Teaching Policy and Standards Branch  
13th Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2  
Tel.: 416-325-7744  
Fax.: 416-326-1113  
TTY: 416-325-3408

**Ministère de l'Éducation**

Direction des politiques et des  
normes en matière d'enseignement  
13<sup>e</sup> étage, Édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2  
Tél. : 416 325-7744  
Télec. : 416 325-7019  
TTY : 416 325-3408

**NOTE DE SERVICE****DESTINATAIRES :**

Directrices et directeurs de l'éducation des conseils  
scolaires de district  
Directrices générales et directeurs généraux des finances  
et agentes et agents de supervision en administration des  
affaires  
Directrice, Direction des écoles provinciales

**EXPÉDITEUR :**

Paul Anthony  
Directeur des politiques et des normes en matière  
d'enseignement

**DATE :**

Le 10 janvier 2013

**OBJET :**

Mise à jour de janvier : initiatives de perfectionnement du  
personnel enseignant

---

Je vous écris pour vous offrir une mise à jour sur les initiatives de perfectionnement du personnel enseignant, dont les suivantes : le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant; l'Évaluation des enseignantes et enseignants suppléants; le Système d'évaluation du rendement du personnel enseignant; le Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant.

**Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNPE)****Étude longitudinale sur le PIPNPE**

La recherche externe a joué un rôle essentiel dans l'évaluation du Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant, depuis ses débuts en 2006. Cette année marque le début d'un nouveau cycle de recherche qui se concentre sur le fait de trouver des données longitudinales se rapportant à l'impact qu'ont les mesures de soutien du PIPNPE, en suivant de petites cohortes d'enseignantes et d'enseignants débutants durant de multiples années.

L'étude longitudinale devrait permettre de mieux comprendre comment le PIPNPE aide le personnel enseignant débutant, en se concentrant expressément sur les objectifs fondamentaux du PIPNPE quant à leur perfectionnement :

- confiance;
- efficacité;
- pratique d'enseignement;
- engagement en matière d'apprentissage continu.

L'étude commencera par la cohorte de cette année (2012-2013) et se poursuivra tous les ans auprès de cohortes successives. Chaque cohorte comptera environ 200 membres du

personnel enseignant débutant qui auront été recrutés dans l'ensemble de la province. La participation des enseignantes et enseignants débutants sera facultative; elle supposera qu'on réponde à un bref sondage annuel (10 minutes) et qu'on participe à de possibles téléconférences de groupes de discussion, durant trois ans. Le temps de suppléance requis pour participer aux groupes de discussion sera fourni par le Ministère.

Christine Frank & Associates (CFA), une entreprise indépendante d'évaluation des programmes, mènera l'étude; elle commencera le processus de recherche en communiquant avec les personnes-ressources des conseils scolaires et les surintendants ou surintendantes du PIPNPE, la semaine prochaine. La collaboration entre les équipes-conseils du PIPNPE et CFA sera essentielle à la réussite de ces travaux de recherche.

Le cabinet CFA fournira, à chaque conseil, des renseignements détaillés sur la méthodologie de recherche, sur les échéances et sur les exigences de participation. L'entreprise gardera entièrement confidentielle l'identité de tous les conseils, de toutes les écoles et de toutes les personnes.

En plus de l'étude longitudinale, la Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement lancera, au printemps, un sondage simplifié à l'intention de tous les participants et participantes du PIPNPE (enseignantes et enseignants débutants, mentors, directeurs et directrices). La Direction transmettra des renseignements supplémentaires directement aux conseils, durant les mois à venir.

### **Apprentissage professionnel et soutien en ligne à l'intention des équipes-conseils du PIPNPE**

Nous avons obtenu une réponse très favorable quant aux séances d'apprentissage tenues à l'aide d'Adobe Connect, environ 45 conseils s'étant inscrits jusqu'à présent. Les descriptions complètes des séances et l'inscription aux prochaines séances énumérées ci-dessous sont accessibles à l'adresse <http://www.surveymonkey.com/s/PIPNPE>.

<i>Mesurer l'incidence du PIPNPE sur les enseignantes et enseignants et sur les élèves.</i>	Le 17 janvier 2013, 14 h 30
<i>L'apprentissage professionnel et soutien à légard des mentors du PIPNPE.</i>	Le 6 février 2013, 14 h 30
<i>L'observation en salle de classe et le débriefage pour les mentors et les enseignantes et enseignants du PIPNPE.</i>	Le 19 février 2013, 14 h 30
<i>Faire participer les directrices et les directeurs au PIPNPE et au processus de l'ÉRPE.</i>	Le 6 mars 2013, 14 h 30

La « récolte de stratégies efficaces » effectuée à partir des idées échangées lors des séances antérieures tenues à l'aide d'Adobe Connect est archivée à l'adresse <http://mentoringmoments.ning.com/forum>.

Notre trousse de ressources pour le mentorat compte maintenant 12 modules d'idées et de ressources pratiques à l'intention des mentors; elle est accessible à l'adresse <http://mentoringmoments.ning.com/group/mentoring-mentors>. De plus, une archive des monographies mensuelles *L'instant du mentorat* est accessible à l'adresse <http://mentoringmoments.ning.com/group/mentoring-mentors/page/mmarchive>.

## **Évaluation des enseignantes et enseignants suppléants**

La *Loi de 2012 donnant la priorité aux élèves* inclut l'élaboration d'un processus d'embauche équitable, qu'établit le Règlement de l'Ontario 274/12. L'élément moteur, derrière cet engagement, consiste à fournir une démarche normalisée, invariable et transparente en ce qui concerne l'embauche des enseignantes et enseignants suppléants quant à des postes à long terme et permanents. Comme vous le savez, ce règlement fait allusion à « l'évaluation » dans le cadre des exigences s'appliquant à une enseignante ou un enseignant suppléant qui figure sur la liste du personnel suppléant à long terme et qui veut postuler à un poste permanent affiché. Le gouvernement s'est engagé à travailler en collaboration avec les parties intéressées pour élaborer un cadre et un gabarit relativement à cette évaluation.

Nous sommes heureux de vous informer qu'une consultation des parties intéressées quant à l'évaluation des enseignantes et enseignants suppléants est prévue ce mois-ci. À la suite du processus de consultation, les directeurs de l'éducation recevront le cadre et le gabarit provinciaux qui auront été élaborés en collaboration, que les conseils scolaires et les syndicats locaux pourront ensuite utiliser ou adapter au niveau du conseil.

De plus amples renseignements sur le cadre et le gabarit provinciaux seront fournis en février 2013.

## **Plan annuel de perfectionnement (PAP) et évaluation du rendement du personnel enseignant (ÉRPE)**

### **Déclaration des mentions du PIPNPE à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario**

Nous rappelons aux conseils qu'ils ont au maximum 60 journées d'école pour divulguer, à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, le nom des nouveaux membres du personnel enseignant qui obtiennent deux notes *Satisfaisant* lors de leur ÉRPE. C'est là une exigence prévue par la loi; on suppose que tout nouveau membre du personnel enseignant qui n'a pas de mention a en fait obtenu la cote *insatisfaisant* lors de l'ÉRPE.

### **Ressources quant au PAP et/ou à l'ÉRPE**

Cette dernière année, nous avons élaboré des ressources visant à aider les conseils à continuer de travailler à l'élaboration de pratiques efficaces relativement au PAP et à l'ÉRPE. Nous vous invitons plus précisément à examiner les ressources suivantes.

***Projets pilotes se rapportant à des pratiques efficaces relatives au PAP et/ou à l'ÉRPE.*** Huit projets, provenant de conseils situés d'un bout à l'autre de la province, ont été financés par le Ministère, l'an dernier. Ces projets ont permis de créer une gamme de ressources que les conseils peuvent utiliser pour appuyer les membres du personnel enseignant et les directeurs et directrices dans leur apprentissage quant au Plan annuel de perfectionnement et au processus de l'Évaluation du rendement du personnel enseignant, en tant que stratégie d'épanouissement professionnel. Nous encourageons les équipes-conseils à adapter ces ressources pour répondre aux besoins d'apprentissage professionnel de leurs directeurs et directrices et de leur personnel enseignant. Nous accueillons volontiers les suggestions et les contributions des équipes-conseils en ce qui concerne des ressources additionnelles.

**La Récolte de stratégies efficaces pour l'ÉRPE et le PAP.** Une série de stratégies efficaces et innovatrices qui favorisent la collaboration, l'apprentissage professionnel et la cohérence; les conseils et les associations d'enseignantes et d'enseignants ont fait part de ces pratiques lors des séances de réseautage que le Ministère a tenues l'an dernier.

**La direction d'école s'informe.** Nous répondons à la question « *Comment puis-je rehausser la culture d'apprentissage de mon école en faisant efficacement participer le personnel enseignant à son plan annuel de perfectionnement (PAP) et à l'évaluation du rendement du personnel enseignant (ÉRPE)?* »

Pour avoir accès à ces ressources, nous vous invitons à visiter le Ning de L'instant du mentorat, à l'adresse <http://mentoringmoments.ning.com/group/alp-tpa-networked-learning>.

### **Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant (PALPE)**

Les conseils devaient remettre au ministère de l'Éducation leurs propositions recommandées, quant à la cohorte du PALPE de 2013-2014, le 30 novembre 2012. Nous sommes heureux de confirmer que le Comité d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant au niveau provincial examinera tous les propositions soumises par les conseils, ce mois-ci. Le Ministère transmettra les décisions quant à la sélection finale aux participantes et participants et aux conseils, en février 2013.

Nous sommes également heureux d'accorder aux conseils scolaires du financement relatif à l'Échange provincial des connaissances (ÉPC) quant au PALPE, pour leur permettre d'élargir et de mettre en oeuvre l'apprentissage découlant des projets du PALPE antérieurs. Nous avons encouragé les conseils qui veulent puiser à même l'apprentissage et le leadership d'enseignantes et d'enseignants chargés de cours, chevronnés et ayant terminé des projets du PALPE, à visiter les archives des projets antérieurs du PALPE et à soumettre au Ministère une demande quant à l'Échange provincial des connaissances, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2012. Les requérants choisis mettront en oeuvre le plan d'apprentissage de leur projet durant l'année scolaire 2012-2013 et soumettront un rapport final au Ministère, au plus tard le 17 juin 2013.

Des renseignements sur le PALPE de 2013-2014 sont accessibles sur le site Web du Ministère, à l'adresse <http://www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/tllp.html>. Pour en savoir plus sur l'Échange provincial des connaissances du PALPE, veuillez visiter : <http://mentoringmoments.ning.com/group/tllp>.

Nous vous remercions de votre rétroaction et de votre appui soutenus envers ces initiatives de perfectionnement des enseignantes et enseignants, en Ontario. Si vous avez des questions quelconques à poser au sujet du PIPNPE ou de l'ÉRPE, veuillez appeler votre personne-ressource du PIPNPE au bureau régional ou lui écrire par courriel. Vous devriez transmettre directement à Janice Somers, analyste des politiques, Direction des politiques et des normes en matière d'enseignement, les questions se rapportant au PALPE ([Janice.Somers@ontario.ca](mailto:Janice.Somers@ontario.ca)).

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

***(original signé par)***

---

Paul Anthony  
Directeur des politiques et des normes en matière d'enseignement

c.c.

Surintendantes et surintendants responsables du PIPNPE  
Personnes-ressources du PIPNPE

George Zegarac, sous-ministre  
Ministère de l'Éducation

Barry Pervin, sous-ministre adjoint  
Division de l'enseignement et du développement du leadership

Janine Griffore, sous-ministre adjointe  
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche

Denys Giguère, directeur  
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Kathy Verduyn, directrice  
Direction des services régionaux

Gene Lewis, secrétaire général  
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario

Marshall Jarvis, secrétaire général  
Ontario English Catholic Teachers' Association

Pierre Côté, secrétaire général  
Fédération des enseignantes/enseignants des écoles secondaires de l'Ontario

Rhonda Kimberley-Young, secrétaire-trésorière  
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Pierre Léonard, directeur général  
Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Frank Kelly, directeur général  
Council of Ontario Directors of Education (CODE)  
Ontario Public Supervisory Officials' Association (OPSOA)

Ian McFarlane, directeur général  
Ontario Principals' Council (OPC)

Patricia Manson, directrice générale  
Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)

Nadine Goulet, directrice générale  
Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)

Theresa Harris, directrice générale  
Ontario Catholic Supervisory Officers' Association (OCSOA)

Julie Bisson, présidente  
Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGEFO)